



---

## L'oral à l'heure du numérique

---

**Imane BANSAR**

Université Hassan II de Casablanca, Maroc

[imane.bansar@gmail.com](mailto:imane.bansar@gmail.com)

&

**Latifa IDRISSE**

Université Hassan II de Casablanca, Maroc

[L.idrissi@flbenmsik.ma](mailto:L.idrissi@flbenmsik.ma)

**Résumé:** L'enseignement-apprentissage du FLE est au centre des priorités du système éducatif. Il permet aux apprenants de réaliser une bonne compréhension orale et d'assurer une communication fluide. L'avènement des technologies de l'information et de la communication offrent une panoplie d'avantages et de possibilités. Cela permet de diversifier les activités qui portent sur la compréhension orale. Le présent document tente d'abord, de donner une vue d'ensemble sur les retombées positives des TIC dans l'éducation ensuite il essaye de mettre en exergue les principales contraintes qui entravent le recours aux TIC dans la pédagogie du FLE. « La révolution numérique est tellement rapide que même ceux qui ont un peu d'avances ont en retard » Richard Descoings

**Mots-clés :** TIC – compréhension orale – enseignement-apprentissage.

### Oral in the digital age

**Abstract:** The teaching-learning of French as a foreign language is at the center of the priorities of the education system, it allows learners to achieve good oral comprehension and to ensure fluid communication. With the advent of information and communication technologies offer a range of advantages and possibilities that can diversify activities that focus on oral comprehension. This document first tries to give an overview of the positive effects of ICT in education, then it tries to highlight the main constraints that hinder the use of ICT in FLE pedagogy.

**Keywords:** ICT – oral comprehension – teaching/learning

## Introduction

L'usage du numérique dans l'enseignement est un objectif visé depuis plus de trente ans. C'est un moyen qui permet de renforcer l'acquisition des compétences et de simplifier les acquis. En effet, les outils numériques sont définis comme une nouveauté qui assure une nouvelle conception de plusieurs tâches didactiques. Récemment, les nouvelles technologies de l'information et de la communication éveillent l'intérêt et attirent l'attention dans plusieurs domaines notamment l'éducation. Y. Bertrand définit la technologie comme étant « l'ensemble des supports à l'action qu'il s'agisse de supports, d'outils, d'instruments, d'appareils, de machines, de procédés, de méthodes, de routines ou de programmes. Résultant de l'application systématique des connaissances scientifiques dans le but de résoudre des problèmes pratiques » (Y. Bertrand, 1990, p 100). Des théories contemporaines de l'éducation En effet, l'intégration des TIC dans l'univers de l'éducation entraîne une considérable adaptation tant sur le plan de l'enseignement que sur le plan d'apprentissage. A la différence de la méthode traditionnelle, où le rôle de l'apprenant se limite à recevoir des directives de la part de l'enseignant, qui monopolise la gestion du cours, l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication comme les téléphones et les réseaux sociaux, favorise le partage, la communication et l'échange entre les différents acteurs notamment les apprenants et l'enseignant ce qui optimise la mise en place de l'approche constructiviste. Désormais, l'apprentissage est une activité sociale, il est résolument attaché à la connexion de l'apprenant avec son environnement. Ce dernier devient un participant actif à sa propre éducation, il construit ses propres connaissances et ne se contente plus d'être un simple récepteur ou un observateur passif. Ce développement au niveau du rôle de l'apprenant dans le processus enseignement-apprentissage a certainement des retombées sur le rôle qu'assume l'enseignant dans le déroulement des cours. Dans ce sens, l'enseignant passe d'un détenteur du savoir vers un médiateur, animateur voire facilitateur qui assiste les apprenants à définir leurs propres lacunes conformément à la particularité de chacun afin de pouvoir préciser les objectifs d'apprentissage. Egalement il doit être en mesure de doter l'apprenant des outils qui permettent son auto-évaluation tout en l'accompagnant dans cette démarche. En effet, il ne s'agit en aucun moment d'éradiquer le rôle majeur qu'occupe l'enseignant ou même de le remplacer par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais plutôt il est question de tisser un lien harmonieux et de mettre en place une relation complémentaire entre le rôle de l'enseignant et l'usage de ces nouvelles technologies.

Il convient de souligner que ces nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas une panacée éducative. Elles ne sont qu'un moyen, c'est la manière d'usage de cette dernière qui peut être efficace et efficiente. Entre autre moyens numériques, le MOOC qui est acronyme de (Massive Open Online Course) se confirme tel un moyen propice pour l'apprentissage notamment des langues, car cet outil de formation à distance est susceptible de rassembler seulement à travers internet un nombre important d'apprenants et d'enseignants du monde entier, ainsi à la différence de la formation en présentiel, le MOOC est devenu une ressource éducative ouverte qui garantit une formation en ligne à un public très vaste, hétérogène et de provenances différentes dans un climat d'interaction, de partage et de communication via des moyens du web 2.0.

Actuellement, l'apprentissage d'une langue étrangère se réalise absolument à travers l'utilisation des TICE, qui offrent aussi bien à l'enseignant qu'à l'apprenant un large éventail de ressources éducatives opulentes au niveau des connaissances et des contenus proposés. De la sorte, la motivation de l'apprenant à accomplir des micro-tâches afin d'atteindre l'objectif du processus enseignement-apprentissage demeure stimulée, ce qui permet l'évolution des capacités intellectuelles de l'apprenant à savoir remarquer, raisonner et argumenter tout en garantissant un environnement propice à l'échange, la collaboration et le partage avec un partenaire de la même classe ou encore un apprenant d'un autre bout du monde. Compte tenu du rôle majeur qu'assure désormais les TIC dans le processus d'enseignement-apprentissage, nous nous intéressons à savoir quelle est la plus-value de ces nouvelles technologies notamment dans l'enseignement de l'oral et quels sont les contraintes et les obstacles à une intégration efficace des TICE dans le système éducatif ?

### **1. L'enseignement apprentissage de l'oral en classe de FLE**

L'enseignement de l'oral représente un facteur primordial dans l'apprentissage du français langue étrangère parce qu'il autorise aux apprenants de communiquer commodément en cette langue dans diverses situations de communication scolaire voire extra-scolaire, en outre il est considéré comme étant un paramètre de succès social et professionnel. Pour cette raison, on donne une grande attention aux activités orales. En effet, l'objectif du processus de l'enseignement de l'oral est de permettre aux élèves de développer des habiletés de compréhension et de production orales. La notion de comprendre est définie par le Dictionnaire pratique de didactique du FLE comme suit « en didactique des langues, la compréhension est l'opération mentale du décodage d'un message oral par un auditeur (compréhension orale) ou d'un message écrit par

un lecteur (compréhension écrite). Cette opération nécessite la connaissance du code oral ou écrit d'une langue (...) et s'inscrit dans un projet d'écoute/ de lecture » (Robert, 2008 :40). De son côté, Renald Legendre, qui est un spécialiste des sciences de l'éducation détermine la compréhension comme étant « Un exercice où l'on propose à l'élève de lire ou d'écouter un texte plus ou moins long et on lui demande ensuite de répondre à une série de questions visant à vérifier sa compréhension du message, compte tenu du discours retenu et les objectifs dont on veut mesurer l'atteinte » (Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993). De sa part le Cadre européen commun de référence pour les langues affirme l'importance de la compréhension orale dans l'apprentissage du FLE, car l'apprenant doit passer d'abord par la compréhension avant de pouvoir produire un énoncé. Indéniablement, le travail sur la faculté de compréhension orale assure à l'apprenant le développement de la capacité d'écoute via le recours à des activités bien déterminées. D'ailleurs dans ce sens Jean-Michel Ducrot précise que la compréhension orale est une « compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. L'objet est exactement inverse. Il est question au contraire de former nos auditeurs à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement ». Au regard de ces données, il s'avère incontestable que le travail sur la compréhension est un moyen efficace qui permet le développement de l'écoute et de l'autonomisation chez l'apprenant, car c'est un processus mental et cognitif qui rend l'apprenant capable de recomposer le sens d'un message écouté dans la langue qui constitue l'objet de son apprentissage. Dans ce sens, l'enseignant peut opter pour des corpus et des supports déclencheurs authentiques variés comme les interviews, les documentaires, les débats, les spots publicitaires, etc.

Le processus de la compréhension orale s'articule autour de deux éléments importants à savoir écouter et décoder. Pour réaliser une bonne compréhension orale, il faut prendre en compte des aspects qui relèvent de la communication para-verbale comme le ton, l'intonation, le rythme et également les pauses et les silences pendant un discours, afin de pouvoir décrypter le sens du message diffusé. De cette façon, l'apprenant sera en mesure d'identifier graduellement des nouveaux composants de la langue comme les différents registres de langue, un lexique nouveau, etc. Cette étape est nécessaire, elle doit s'inscrire en amont de la prise de parole, afin de permettre à l'apprenant d'aboutir à une communication fluide et réussie.

## 2. Les TIC pour l'enseignement de l'oral

A l'heure actuelle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication jouent un rôle central dans le quotidien des apprenants voire des enseignants, ils permettent un échange instantané de fichiers ou de messages textuels entre un groupe de personnes par le biais d'un appareil, ordinateurs, tablettes, ou de Smartphones connectés à internet. C'est également un outil qui facilite et démocratise l'accès à l'information et il est de plus en plus présent dans le processus de l'enseignement-apprentissage notamment du FLE. En effet, l'importance d'accorder une place à ces nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation ne fait plus un sujet de débat en soi, car presque tous les pays essaient de mettre en place des réformes éducatives qui optimisent l'intégration des TIC. D'après l'UNESCO, l'institut de statistique, les TIC représentent l'ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.). Effectivement, on s'accorde à définir les TIC comme étant toutes les technologies les plus développées usées dans l'objectif d'étudier, de traiter une information ou encore à communiquer à travers des moyens audiovisuels.

Ces technologies de l'information et de la communication offrent une panoplie d'avantages tels que les procédés de visionnements multiples, la mise en boucle, mettre au ralenti, etc. Ces techniques permettent à l'enseignant de bien gérer sa pratique enseignante notamment au niveau de l'enseignement de l'oral puisqu'il favorise l'autonomie de l'apprenant en s'adaptant à son propre rythme d'apprentissage. D'ailleurs cette spécificité de personnalisation des rythmes d'apprentissage rend l'usage des TIC, un moyen propice qui permet la prise en compte des besoins et des attentes de chaque apprenant et renforce principalement son autonomie et sa confiance en soi, car devant son ordinateur, l'apprenant peut évoluer en ce qui concerne ses apprentissages de la façon la plus adéquate à son niveau. Depuis le CECRL, la notion d'autonomie renvoie vers un apprentissage autodirigé, dans la mesure où « l'apprenant ou l'utilisateur d'une langue est considéré comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier ». Dans ce sens, l'apprentissage ne doit plus être considéré telle une exigence prescrite par l'enseignant mais plutôt comme un outil qui donne accès à la réalisation des objectifs déterminés en amont du processus d'enseignement-apprentissage après

négociation entre les deux parties à savoir l'enseignant et l'apprenant. En outre, selon cette norme internationale, le concept d'autonomie de l'apprenant doit être traité à partir de deux angles différents. D'abord le CECRL précise six niveaux de référence en ce qui concerne l'autonomie de l'apprenant dans l'usage de la langue, dont l'avant dernier-niveau est appelé niveau autonome, ensuite ce même document donne plusieurs directives afin de doter l'apprenant d'une certaine autonomie dans l'apprentissage de la langue. Il doit être en mesure de prendre en charge son propre apprentissage et d'assumer les différentes responsabilités comme la planification des cours, le choix de la progression selon son rythme d'acquisition, la sélection du temps et de l'endroit de la formation ainsi que l'organisation de l'évaluation.

## **2. Les différents supports qui peuvent être exploités en vue de la compréhension orale**

Les TIC permettent à l'enseignant de réexaminer sa pédagogie, de revenir sur son enseignement et de renouveler ses supports didactiques de manière à actualiser et d'évoluer les contenus de son activité, de mettre en place un environnement d'enseignement-apprentissage plus efficace et propice pour le maintien de la motivation et de l'implication de l'apprenant. En effet, l'intégration des TICE dans l'enseignement, notamment du FLE, assure à l'apprenant la consolidation de son autonomie et une ouverture sur le monde entier à travers divers moyens qui permettent la communication avec des interlocuteurs du monde entier tout en mettant à sa disposition un vaste réseau d'informations qu'il peut obtenir à travers des recherches menées sur le web. En outre elle offre à l'enseignant la possibilité d'exploiter plusieurs outils pédagogiques authentiques qui varient entre les multimédias, les documents visuels, les documents sonores, etc.

### *2.1. Les multimédias comme outil didactique*

Selon Robert Bibeau(1993), le responsable du dossier des applications pédagogiques de l'ordinateur (APO) à Montréal, il existe sept critères de qualité pour un produit multimédia éducatif :

- La convivialité : « Un produit adapté à sa clientèle, à sa culture informatique et à ses besoins d'apprentissage doit épouser la logique de la situation d'apprentissage et non celle du système » ;
- ✚ L'interactivité : « Le logiciel doit permettre la recherche, le traitement et la manipulation des informations » ;
- ✚ L'ouverture : « Elle doit s'étendre non seulement aux paramètres de fonctionnement du logiciel mais aussi à l'extension et la mise à jour de la

banque de données ou aux capacités d'échanges des données avec d'autres applications » ;

- ✚ La pertinence : « Elle réside en la conformité avec les contenus, les approches et les méthodes du cycle de formation qui garantit la bonne
- ✚ intégration aux pratiques pédagogiques » ;
- ✚ La diversité : « Concerne l'étendue des choix d'applications » ;
- ✚ La qualité technique
- ✚ Le service : « Il consiste tant en la capacité à répondre rapidement aux interrogations du client ou à lui fournir une version de démonstration qu'en la mise en place d'un service après-vente de qualité ».

En réalité, la notion de « multimédia » est polysémique. Il est employé pour parler des outils comme des appareils photo, de vidéoprojecteur ou encore des ordinateurs. Elle est également utilisée pour désigner des logiciels ou des endroits comme les laboratoires multimédias. L'usage du multimédia donne la possibilité à l'utilisateur de gérer et de rassembler sur un même support plusieurs médias de types différents comme des images animées, et du son. Le recours à cette méthode au niveau de l'enseignement du FLE permet de prendre en considération le facteur de l'hétérogénéité des apprenants et permettre ainsi à chacun de progresser à sa cadence. De la sorte, la relation enseignant-apprenant doit s'adapter à cette nouvelle disposition du savoir. L'enseignant n'est plus considéré comme l'unique source de la connaissance et l'apprenant n'est plus un acteur passif qui se contente de la réception des cours, désormais il est acteur principal de son processus d'apprentissage. L'enseignant remplit sa fonction de médiateur, facilitateur et accompagnateur.

## 2.2. Les documents sonores/audio et audiovisuels

L'intégration des documents audiovisuels en didactique est maintenue par la méthode Structuro-globale audio-visuelle, selon laquelle la langue est considérée principalement comme un outil d'expression et de communication orale, ainsi l'écriture n'est qu'un dérivé de l'oral. D'ailleurs le linguiste et le didacticien français Jean-Pierre Cuq détermine un document comme étant « tout support sélectionné à des fins d'enseignement et au service de l'activité pédagogique ». De leur part R. Gallison et D. Coste précisent que des documents sont authentiques lorsqu'ils sont « des documents sonores ou écrits qui n'ont pas été conçus spécialement pour répondre à une fonction de communication, d'information ou d'expression linguistique réelle. » En outre, authentique désigne que « les textes oraux ont été produits par un locuteur natif dans une situation naturelle pour satisfaire à ses propres besoins ou pour transmettre des informations déterminées ».

Dans ce sens, la méthode Structuro Globale Audio-visuelle consiste à utiliser des moyens comme des bandes sonores dans le dessin de travailler en premier lieu la communication orale. A l'inverse des autres méthodes, qui dictent la mise en place des progressions didactiques rigides qui respectent la programmation chronologique des cours, la méthode SGAV opte pour une progression variée et flexible de l'unité didactique, de telle manière, on peut utiliser des activités ludiques et des supports diversifiés pour susciter davantage la curiosité des apprenants. Donc en prenant en compte le niveau des apprenants et les objectifs escomptés, l'enseignant peut choisir des documents comme dessins animés, chansons, conversations, interview, etc.

Grâce à l'exploitation des supports audiovisuels, le travail sur l'oral peut être réalisé via plusieurs activités, de la sorte l'apprenant peut envisager une situation de communication orale dans son intégralité. Ainsi la curiosité de ce dernier est maintenue à travers la fusion entre les différents documents comme des images et/ ou des sons et il est mis dans des situations authentiques qui proviennent de la vie quotidienne. Ces situations se présentent comme une opportunité devant l'apprenant pour mettre en œuvre ses acquis et ses compétences.

### **3. Les limites de l'intégration des TIC dans l'enseignement**

En dépit des avantages qu'offrent les TIC dans le domaine de l'éducation. Sur le terrain l'intégration de ces technologies affrontent divers freins. Principalement dans les établissements publics, l'usage des TICE demeure limité pour plusieurs raisons, entre autres causes, on a le manque de formation continue pour les enseignants, ce qui pousse les enseignants à manifester une résistance devant l'usage de ces technologies, car bien qu'ils aient des compétences pédagogiques importantes mais ils n'ont pas les capacités technologiques nécessaires, ainsi que les coûts associés aux TIC sont généralement élevés. D'ailleurs le recours aux équipements comme les ordinateurs, internet, les logiciels, etc., est une condition sine qua non pour pouvoir utiliser les TICE dans le domaine de l'éducation.

De son côté le linguiste F. Mangenot précise que la réussite de l'usage des TICE dans le domaine de l'éducation dépend de plusieurs facteurs, et il a essayé de les énumérer dans les aspects suivants :

- ✓ « Des contraintes spatio-temporelles liées à la distribution des salles et à la fixation des horaires.
- ✓ La méthodologie de travail : le travail par petits groupes favorise-t-il les interactions entre apprenants ou plutôt les activités de travail avec toute la classe ?



- ✓ Les supports d'enseignement/apprentissage technologiques et numériques (méthodes, fichiers, vidéos, cédéroms, internet, etc.). Les auteurs se demandent si les enseignants sont habitués à utiliser les TIC.
- ✓ Les enseignants adoptent, le plus souvent, des pratiques et méthodologies traditionnelles, dans le cadre de l'intégration des TIC, de leur motivation et de la représentation de leur rôle dans les apprentissages. »

Il faut noter que le recours aux TIC dans le processus de l'enseignement, notamment de l'oral, exige l'application des pédagogies créatives fondées sur le principe de l'innovation, l'autonomie, la motivation et place l'apprenant au milieu de l'action didactique. Dans l'objectif de garantir une intégration réussie des TIC dans les activités pédagogiques, il est important que l'ensemble des intervenants dans le système éducatif travaillent en synergie afin de mettre en place un processus d'intégration minutieusement programmé, géré et évalué.

### **Conclusion**

IL importe de rappeler que la vision principale était de mettre en lumière le rôle qu'assurent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus de l'enseignement-apprentissage du FLE et particulièrement au niveau de l'activité orale. A cet égard, nous avons essayé de citer quelques retombées positives de l'application des TIC dans l'éducation. Ces outils sont sans doute bénéfiques pour les deux parties à savoir : l'enseignant et l'apprenant. D'un côté, c'est un outil qui permet de maintenir la motivation de l'apprenant et d'éveiller sa curiosité. D'un autre côté, il aide l'enseignant dans sa pratique enseignante notamment dans la planification des cours, la gestion du temps, etc.

Nonobstant, l'usage des TIC en éducation ne demeure pas sans limites, il ne faut pas considérer ces technologies comme étant une panacée éducative. Les TIC ne sont qu'un moyen, donc ils ne sauraient être bénéfiques en elles-mêmes, mais plutôt c'est la manière de l'usage qui être avantageuse.

### Références bibliographiques

- BERTRAND, Y. (1990), *Théories contemporaines de l'éducation*. Lyon : Chronique Sociale., p.100.
- BIBEAU Robert, Actif-Interactif, comment réconcilier l'offre et la demande sur le marché du logiciel éducatif multimédia, conférence, MEQ, DRTF, 1993.
- CUQ J-P et Gruca I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/guide-to-measuring-i...> P.15 du CECRL P. 46 du CECRL. <https://www.cite-telecoms.com/blog/histoire/200-ans-de-telecoms/les-temps-modernes/lexplosion-de-laudiovisuel/>
- MANGENOT, F. (2000b). L'intégration des TIC dans une perspective systémique. In *Langues modernes*, 94(3), 38-45.